

Séance du 19 Octobre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'ASSAC, sous la présence de Madame Myriam VIGROUX, Maire.

Etaient présents : CORSO Jérôme, DELBES Pascal, DELMAS Josiane, FAGES Dominique, MALATERRE Aline, SERRES Christophe, TROJANSKI Stéphane, VAN GAVER Benoit, VIGROUX Myriam.

Absentes excusées : Mme ANGLES-MARTY Lucie (pouvoir à Pascal DELBES), PIZZETTA Alexandra

Madame Josiane DELMAS a été élue secrétaire de séance.

En préambule, un texte rendant hommage à **Samuel Paty** a été lu et une minute de silence a été observée.

Approbation du compte-rendu de la séance du 24 septembre :

Approbation à l'unanimité.

Décision Modificative :

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de procéder au vote de crédits supplémentaires sur le budget de l'exercice 2020 pour l'opération « Rénovation du presbytère » :

Compte dépenses : Chap 23 Art 2312 : Constructions Montant : 30 000 €

Compte recettes : Chap 16 Art 1641 : Emprunts Montant : 30 000 €

Suite à cette DM, il est décidé de lancer la consultation pour mission de maîtrise d'oeuvre auprès d'architectes : M. Mougel, Mme Bienaimé et Mme Duchet.

Plan Communal de Sauvegarde :

Suite aux élections, il apparaît nécessaire de mettre à jour le PCS et notamment la cellule municipale de crise, les annuaires et la liste du matériel.

Il est décidé de retirer la liste des personnes vulnérables. Il est proposé de constituer un registre des personnes sensibles à part et sur demande des personnes concernées. Un courrier sera adressé aux personnes âgées de plus 70 ans pour leur proposer cette inscription.

Achat de panneaux électoraux :

Madame le maire rappelle qu'en 2021, deux scrutins seront organisés le même jour : les élections départementales et les élections régionales. A ce jour, nous disposons de 3 panneaux ce qui sera insuffisant. Madame la maire propose de s'équiper de 3 panneaux supplémentaires. Proposition acceptée à l'unanimité.

Transfert compétence PLUI à la CC VAL81 :

Il est proposé au Conseil de se prononcer sur le transfert de la compétence PLUI à la Communauté de Communes. Ce transfert se fera automatiquement sauf si 25% des communes représentant 20% de la population délibèrent défavorablement à ce transfert.

Après une présentation de la situation actuelle du territoire en matière de documents d'urbanisme, et de la démarche de mise en place d'un PLUI, il est décidé à l'unanimité de ne pas prendre de délibération s'opposant au transfert de compétence PLUI à la CC VAL81.

Cadeaux personnes âgées :

Les cadeaux aux personnes âgées seront reconduits au mois de janvier 2021.
Si les conditions sanitaires le permettent, la cérémonie de vœux aura lieu le 10 janvier.

Informations et questions diverses :

Bornes véhicules électriques :

Présenté le 3 septembre 2020 par le gouvernement, le plan de relance prévoit actuellement 30% du montant total à destination de projets consacrés à la transition écologique, avec notamment la résilience des réseaux électriques et la transition énergétique en zone rurale. De ce fait, le programme d'aides dispose de fonds abondés exceptionnellement, et permettant d'accompagner financièrement notamment le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans des zones particulièrement peu équipées. Notre commune est identifiée en zone rurale et peut donc bénéficier, sous réserves de validation, d'un accompagnement financier pour équiper son périmètre d'une borne de recharge pour véhicules électriques – IRVE. Les modalités de financement et d'accompagnement de l'investissement ne sont pas arrêtées et d'autre part la commune devra s'acquitter d'un forfait de 500€ annuel au titre de participation aux frais de fonctionnement de l'infrastructure.

Après discussion, il n'apparaît pas opportun de mettre en place une borne à Assac. Le territoire est suffisamment doté (Trébas, Valence, Ambialet).

Rendez-vous : La SCIC Réhab, société nouvellement créée à Carmaux et proposant un accompagnement à destination des particuliers pour la rénovation énergétique globale des maisons, proposera une nuit de la thermographie le 4 novembre à Valence et un salon de la rénovation le 14 Novembre toujours à Valence.

Lucie ANGLES-MARTY
(Excusée- pouvoir à Pascal Delbès)

Jérôme CORSO

Pascal DELBES

Josiane DELMAS

Dominique FAGES

Aline MALATERRE

Alexandra PIZZETTA (excusée)

Christophe SERRES

Stéphane TROJANSKI

Benoit VAN GAVER

Myriam VIGROUX